

ATELIER BLANCHE SALANT & PAUL WEAVER

ATELIER INTERNATIONAL DE THEATRE
FONDÉ A PARIS EN 1973 A L'AMERICAN CENTER

Association des Essais Théâtraux

N° d'agrément de la formation 11 75 25 27 475

14 rue Crespin du Gast - 75011 PARIS - Escalier A, 2e étage gauche

Métro : Ménilmontant ou St. Maur - bus 96

Tél.: 01.43.55.69.61 - Email: etheatraux@gmail.com

www.atelierblanchesalant.fr

REGLEMENT INTERIEUR

L'enseignement :

L'Atelier s'engage à prodiguer un enseignement de qualité, basé sur les derniers travaux de Constantin STANISLAVSKI. Tous les professeurs de l'Atelier sont des personnes expérimentées (Acteurs, metteurs en scène, réalisateurs...) sous la direction artistique de Blanche Salant, et décident de l'orientation de l'élève et de son niveau d'études.

Si le nombre d'inscrits dans le groupe augmentait ou diminuait, l'Atelier se réserve le droit de modifier le nombre d'heures de cours. De la même façon, en cas d'inscriptions trop peu nombreuses, l'Atelier se réserve le droit de supprimer un groupe ou une classe ou de faire basculer les inscrits dans d'autres groupes.

Les règles de vie :

Nous demandons aux étudiants inscrits et admis à l'Atelier Blanche Salant et Paul Weaver de s'impliquer sérieusement dans le travail. Nous attendons des étudiants qu'ils fassent preuve d'une grande ponctualité afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours. **Le passage en 2 et 3ème année ainsi que la participation à la master class avec Blanche Salant se fera en fonction de cet engagement, de la présence en cours et du respect des règles suivantes :**

- Participer à tous les cours prévus pour son groupe de travail.
- Anticiper et justifier une absence en prévenant le professeur et/ou l'administration.
- Respecter son/ses partenaires de jeu et les passages prévus pour les improvisations & scènes.
- Ranger à chaque fin de cours la salle et/ou les accessoires mis à disposition des étudiants.

Concernant la sécurité et l'hygiène des locaux, nous attendons des étudiants qu'ils **respectent les lieux d'accueil**. Pour cela, nous vous informons que vous ne devez pas :

- Partir pendant le cours sauf accord du professeur.
- Manger ou boire dans la salle de cours.
- Fumer dans l'enceinte de l'atelier et de l'immeuble.

L'usage du téléphone portable (SMS, capture d'images, enregistrement de son...) pendant le cours est strictement interdit. Tout étudiant qui ne respectera pas cette règle sera renvoyé du cours.

Enfin, **L'Atelier décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration de vos effets personnels.**

Le coût de la formation :

Lors de votre inscription, vous signez un bulletin de formation professionnelle par lequel vous vous engagez à régler **la totalité des frais d'inscription selon les conditions définies. Nous nous réservons le droit de ne pas vous accepter en cours si l'échéancier mis en place n'est pas respecté.** Une fois la totalité du coût de la formation encaissée, vous pourrez obtenir une facture acquittée.

La présence en cours :

Comme précisé ci-dessus, nous vous demandons un réel engagement dans le travail ce qui signifie que vous devez être présent à tous les cours de votre groupe. Vos éventuelles absences pour raisons professionnelles ou maladie doivent être justifiées et vous devez impérativement prévenir l'administration, vos professeurs et partenaire de jeu.

Si vous n'assurez pas vos « RDV de passage » sur le plateau et/ou ne prévenez ni votre partenaire de jeu, ni votre professeur, vous passez votre tour sur le planning des passages. Si vous avez plus de 3 absences non justifiées dans le trimestre, nous nous réservons le droit d'annuler votre inscription au sein de l'Atelier sans que vous puissiez prétendre à remboursement, même partiel.

D'autre part, nous vous prions de **veiller à ce que vos problèmes personnels n'interfèrent pas dans le bon déroulement des cours**, auquel cas nous nous réservons le droit de vous exclure de l'Atelier.

"Avant d'entrer en scène j'essuie mes pieds et je laisse mes problèmes au vestiaire."

Jean Vilar (Fondateur du Théâtre National Populaire et du Festival d'Avignon)